



Conseil départemental du Morbihan

Offre de stage

Printemps - été 2019

Quelles contributions (possibles) des outils d'aménagement foncier rural dans la préservation et la mise en valeur des espaces ruraux ?

Contexte

Depuis le 1er janvier 2006, la loi n°2005-157 du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux, a transféré aux Départements la compétence "aménagement foncier rural". En modifiant les modalités d'application autour de quatre procédures : l'aménagement foncier, agricole, forestier et environnemental (AFAFE), les échanges et cessions amiables d'immeubles ruraux, la mise en valeur des terres incultes et la protection des boisements. Elle a également étendu la portée de ces outils. Hier, avec le remembrement, l'objectif unique était l'amélioration des conditions d'exploitation des propriétés agricoles et forestières. Aujourd'hui, ces opérations d'aménagement foncier peuvent répondre parallèlement à des objectifs de préservation et de mise en valeur des espaces ruraux et d'aménagement du territoire communal ou intercommunal.

Si cette possibilité est effectivement donnée par l'outil juridique, son application sur le terrain semble rester marginale et globalement limitée et de nature variée (objectifs, modalités ...). A ce jour, dans le Morbihan seule la modalité d'AFAFE est mise en œuvre.

Afin d'en mesurer l'opportunité, voire la faisabilité, le Département du Morbihan, souhaiterait explorer la diversité des potentialités de ces outils.

Objectifs et contenu du stage

Dans ce contexte, le stagiaire contribuera à la réflexion départementale visant, par l'utilisation d'outils d'aménagement foncier rural, à améliorer la préservation et la mise en valeur des espaces ruraux (paysages, espaces naturels, trame verte et bleue, ressources en eaux, cheminements doux ...). Au regard des compétences du département, cette réflexion conduira à la proposition de recommandations à caractère opérationnel.

Pour se faire, il réalisera en particulier les tâches suivantes (non exhaustives) :

- Examen du contexte, des enjeux et de la problématique dans le Morbihan : cadre réglementaire, objectifs et modalités de la politique départementale d'aménagement foncier, ...
- Identification, sur des opérations départementales en cours, de la mise en œuvre opérationnelle d'actions en faveur de la préservation, de la mise en valeur et de la protection des espaces ruraux ;
- Recherche et analyse de retours d'expériences hors département ;
- Formulation de propositions et de préconisations visant à faire des outils d'aménagement foncier rural un outil au service de la préservation et la mise en valeur des espaces ruraux. Ces formulations pourraient

s'appuyer et s'illustrer (test) sur des procédures en cours au Département, prenant en compte les besoins identifiés dans les étapes précédentes.

Le stagiaire sera amené à prendre des contacts et échanger avec de nombreux acteurs en lien avec le sujet : autres collectivités départementales (communes, EPCI), services de l'Etat, chambre consulaire, Etablissement public foncier, ...

Organisme d'accueil

Département du Morbihan
DRA - Service de l'eau, de l'aménagement foncier et des espaces littoraux
2, rue Saint Tropez
CS 82400
56009 VANNES Cedex

Le stage bénéficiera en outre d'un suivi par le conseil scientifique de l'environnement du Morbihan (CSEM).
<https://www.morbihan.fr/les-services/environnement/conseil-scientifique-de-l'environnement-ressources-en-environnement/conseil-scientifique-de-l'environnement/>

Conditions du stage

- ✓ Indemnisation et frais de déplacement : selon les conventions en cours pour les stages.
- ✓ Durée : de quatre à six mois (à préciser selon la formation).
- ✓ Conditions matérielles : mise à disposition d'un bureau, de matériels informatiques et téléphoniques, et d'un centre de ressources bibliographiques.
- ✓ Voiture de service pour les déplacements.

Aptitudes et compétences souhaitées

Etudiant(e) de master 2^{ème} année ou 5^{ème} année d'école d'ingénieur dans les domaines de l'environnement, du développement durable, de l'aménagement de l'espace,...

Les connaissances seront appréciées dans les domaines suivants :

- Procédures d'aménagement et développement rural ;
- Agriculture, foncier ;
- Environnement, ...

Autres :

- Capacités rédactionnelles, autonomie, esprit d'analyse et de synthèse ;
- Aptitude au dialogue et aux échanges techniques ;

Adresser votre candidature (CV et lettre de motivation), accompagnée d'une plaquette de présentation de la formation en cours, avant le 28 novembre 2018 à :

jean-louis.belloncle@morbihan.fr

Contacts :

Jean-Louis BELLONCLE (jean-louis.belloncle@morbihan.fr – 02-97-54-82-50)

Claude DANIEL (claudedaniel@morbihan.fr – 02-97- 69-50-77)

Sites Internet :

www.morbihan.fr